



Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines

Crédit-cadre annuel 2020

Préavis N° 2019 / 41

Lausanne, le 10 octobre 2019

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

Le crédit-cadre annuel du Service des parcs et domaines permet de mener des travaux de rénovation et de réhabilitation sur le domaine public, dans les parcs, les promenades et les plantages ainsi que dans les vignobles, les domaines agricoles et les forêts. Il permet aussi de rénover les locaux et les installations du service afin de les adapter aux normes de sécurité actuelles.

2. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'763'000.- nécessaire à la couverture des frais de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation des parcs et domaines pour l'exercice 2020.

3. Table des matières

1.	Résumé	1
2.	Objet du préavis	1
3.	Table des matières	1
4.	Préambule	2
5.	Situation des crédits-cadres ouverts pour les années 2015 – 2016 – 2017	2
6.	Situation du crédit-cadre 2018	2
6.1	Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public	3
6.2	Travaux de réfection concernant le patrimoine vert	3
6.3	Plantages	3
6.4	Sécurité et aménagement des locaux de service	3
6.5	Vignobles	3
6.6	Domaines	4
6.7	Forêts	4
6.8	Récapitulatif de la situation du crédit-cadre 2018	4
7.	Situation du crédit-cadre 2019	5
7.1	Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public	5
7.2	Travaux de réfection concernant le patrimoine vert	5
7.3	Plantages et potagers urbains	5
7.4	Sécurité et entretien des bâtiments et locaux	6
7.5	Vignobles	6
7.6	Domaines	6
7.7	Forêts	6
7.8	Récapitulatif de la situation du crédit-cadre 2019	7
8.	Projets par thématique pour 2020	7
8.1	Domaine public	7
8.2	Travaux de réfection des parcs et promenades	9
8.3	Sécurité et entretien des bâtiments et locaux	9
8.4	Vignobles	10

8.5 Domaines.....	10
8.6 Forêts.....	10
8.7 Résumé des interventions envisagées en 2020.....	12
9. Impact sur le développement durable.....	13
10. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.....	13
11. Aspects financiers.....	13
11.1 Incidences sur le budget d'investissement.....	13
11.2 Incidences sur le budget de fonctionnement.....	14
12. Conclusions.....	14

4. Préambule

Le crédit-cadre permet une gestion pragmatique de l'entretien des espaces verts et des domaines de la Ville.

Chaque année, le préavis crédit-cadre est axé sur les thématiques suivantes :

- le domaine public : diverses interventions de valorisation et de sécurisation d'espaces publics ;
- le patrimoine vert : divers travaux de réfection et de renouvellement de parcs et de promenades ;
- les plantages : réalisation de nouveaux potagers de quartier ;
- la sécurité et les locaux : travaux de mise en conformité et de sécurisation de locaux et d'installations du service ;
- les vignobles : divers travaux de transformation des cultures et de rénovation de murs de vignes ;
- les domaines agricoles : divers travaux d'aménagement en lien avec la sécurité et de réaménagement des locaux d'habitation ;
- les forêts : divers travaux de réfection.

5. Situation des crédits-cadres ouverts pour les années 2015 – 2016 – 2017

Les montants indiqués dans ce chapitre font état de la situation au 22 août 2019.

Crédit-cadre	Préavis	Crédit initial	Montant payé et engagé	
		CHF	CHF	%
2015	2014/66	2'375'000.00	2'106'463.43	89
2016	2015/72	3'300'000.00	2'847'837.36	86
2017	2016/58	2'800'000.00	2'145'774.94	77

Crédit-cadre 2015 : une adjudication est encore ouverte. Aucun dépassement n'est prévu.

Crédit-cadre 2016 : des travaux doivent encore être finalisés à la promenade du Bois-de-Beaulieu. Aucun dépassement n'est prévu.

Crédit-cadre 2017 : les locaux des jardiniers (Maladière sud et Cimetières) doivent encore être finalisés. Aucun dépassement n'est prévu.

6. Situation du crédit-cadre 2018

Comme chaque année, les situations des crédits-cadres précédents sont présentées. Il s'agit ci-dessous de celle du préavis N° 2017/46 « Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2018 ».

Les montants indiqués dans ce chapitre font état de la situation au 22 août 2019. Nous confirmons que tous les travaux planifiés avec ce crédit-cadre seront effectivement réalisés dans le délai de cinq ans prévu pour ce type de dépenses. De nombreux chantiers seront finalisés durant l'automne 2019.

6.1 Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public

Plantations d'arbres sur le domaine public et divers, travaux sur l'espace public à Sévelin, autres travaux liés à l'espace public (Tour de l'Ale), sécurisation du domaine public, bancs pour personnes à mobilité réduite.

Crédit voté	CHF 600'000.00	
Engagé	CHF 135'049.60	
Payé	CHF 252'521.95	
A réaliser	CHF 212'428.45	
Montant final estimé		CHF 600'000.00

6.2 Travaux de réfection concernant le patrimoine vert

Aménagement du parc des Fiches Nord, plantation d'arbres fruitiers (notamment pour la 2^e étape de la promenade des Vignes d'Argent et dans divers plantages), rénovation du columbarium de Montoie.

Crédit voté	CHF 280'000.00	
Engagé	CHF 41'939.40	
Payé	CHF 128'603.05	
A réaliser	CHF 109'457.55	
Montant final estimé		CHF 280'000.00

6.3 Plantages

Plantages 6^e étape (réaménagement du plantage de Praz-Séchaud).

Crédit voté	CHF 200'000.00	
Engagé	CHF 46'150.65	
Payé	CHF 124'432.38	
A réaliser	CHF 29'416.97	
Montant final estimé		CHF 200'000.00

6.4 Sécurité et aménagement des locaux de service

Mise en conformité des prises d'eau, mise en place d'un nouveau concept de fermeture.

Crédit voté	CHF 65'000.00	
Engagé	CHF 17'558.25	
Payé	CHF 7'990.80	
A réaliser	CHF 39'450.95	
Montant final estimé		CHF 65'000.00

6.5 Vignobles

Transformation des gobelets à Lavaux, première étape, mise en conformité des logements à l'Abbaye de Mont, aménagement d'une cuisine à l'Abbaye de Mont, rénovation des fenêtres au Clos des Moines, entretien des murs et des rampes en Lavaux, vase en bois de l'Abbaye de Mont, réfection de la toiture du dépôt de l'Abbaye de Mont.

Crédit voté	CHF 416'000.00	
Engagé	CHF 16'268.25	
Payé	CHF 326'881.05	
A réaliser	CHF 72'850.70	
Montant final estimé		CHF 416'000.00

6.6 Domaines

Stabilisation du hangar des Cases, démolition de la cabane cynologique de la Blécherette, réfection de la fosse à lisier aux Saugealles, stabilisation du revêtement aux Saugealles, rénovation du chauffage au Chalet-de-la-Ville.

Crédit voté		CHF 205'000.00	
Engagé		CHF 49'222.40	
Payé		CHF 92'246.80	
A réaliser		CHF 63'530.80	
Montant final estimé			CHF 205'000.00

6.7 Forêts

Réfection du pont du Bas-de-Lavaux, deuxième étape, réfection du chemin des Liaises, travaux de renforcement du petit couvert du Boscal.

Crédit voté		CHF 134'000.00	
Engagé		CHF 72'681.30	
Payé		CHF 12'300.20	
A réaliser		CHF 49'018.50	
Montant final estimé			CHF 134'000.00

6.8 Récapitulatif de la situation du crédit-cadre 2018

Montants indiqués en CHF

Travaux	Crédits votés	Montants engagés	Montants payés	A réaliser	Montants finaux estimés
6.1 Domaine public	600'000.00	135'049.60	252'521.95	212'428.45	600'000.00
6.2 Patrimoine vert	280'000.00	41'939.40	128'603.05	109'457.55	280'000.00
6.3 Plantages	200'000.00	46'150.65	124'432.38	29'416.97	200'000.00
6.4 Locaux service	65'000.00	17'558.25	7'990.80	39'450.95	65'000.00
6.5 Vignobles	416'000.00	16'268.25	326'881.05	72'850.70	416'000.00
6.6 Domaines	205'000.00	49'222.40	92'246.80	63'530.80	205'000.00
6.7 Forêts	134'000.00	72'681.30	12'300.20	49'018.50	134'000.00
Totaux	1'900'000.00	378'869.85	944'976.23	576'153.92	1'900'000.00

7. Situation du crédit-cadre 2019

Comme chaque année, les situations des crédits-cadres précédents sont présentées. Il s'agit ci-dessous de celle du préavis N° 2018/47 « Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2019 ».

Les montants indiqués dans ce chapitre font état de la situation au 22 août 2019. Nous confirmons que tous les travaux planifiés avec ce crédit-cadre seront effectivement réalisés dans le délai de cinq ans prévu pour ce type de dépenses. De nombreux chantiers vont démarrer durant l'automne 2019.

7.1 Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public

Plantations d'arbres d'avenue, de fruitiers et de vergers, travaux espaces publics divers, sécurisation du domaine public, bancs pour personnes à mobilité réduite et mobilier divers.

Crédit voté	CHF 575'000.00	
Engagé	CHF 193'246.91	
Payé	CHF 38'626.17	
A réaliser	CHF 343'126.92	
Montant final estimé		CHF 575'000.00

7.2 Travaux de réfection concernant le patrimoine vert

Réfection de l'entrée sud de l'ancien cimetière de La Sallaz, réfection du parc du Désert – 2^e étape : jardin de plaisance, réfection des clôtures des cimetières, réfection des haies du tour des cimetières, rénovation du mur en moellons du chemin des Magnolias, réfection des eaux de surface zone de Vidy, 1^{re} étape, rénovation de la passerelle de Montoie.

Crédit voté	CHF 1'450'000.00	
Engagé	CHF 81'568.40	
Payé	CHF 15'000.00	
A réaliser	CHF 1'353'431.60	
Montant final estimé		CHF 1'450'000.00

7.3 Plantages et potagers urbains

Réaménagement des plantages de la Harpe et de Boissonnet, réalisation d'un plantage (à l'avenue de Menthon) et de petits potagers urbains (notamment au chemin du Vanil, au chemin de la Colline et au collège du Devin).

Crédit voté	CHF 160'000.00	
Engagé	CHF 3'200.00	
Payé	CHF 0.00	
A réaliser	CHF 156'800.00	
Montant final estimé		CHF 160'000.00

7.4 Sécurité et entretien des bâtiments et locaux

Assainissement des chauffages des volières de Mon-Repos, extension du garage mécanique du Service des parcs et domaines (SPADOM), mise en conformité des installations de gaz (bâtiments), mise en conformité et installation de lignes de vie, achat d'équipement et de vêtements pour les collaborateurs.

Crédit voté	CHF 160'000.00	
Engagé	CHF 8'954.75	
Payé	CHF 179.00	
A réaliser	CHF 150'866.25	
Montant final estimé		CHF 160'000.00

7.5 Vignobles

Développement de l'offre d'œnotourisme, nouveaux aménagements et sécurisation au Clos des Abbayes, au Château Rochefort et au Burignon. Rénovation du chauffage au Clos des Moines, rénovation des installations de froid au domaine du Burignon et création d'un chai à barrique à l'Abbaye de Mont.

Crédit voté	CHF 405'000.00	
Engagé	CHF 86'788.00	
Payé	CHF 41'920.95	
A réaliser	CHF 276'291.05	
Montant final estimé		CHF 405'000.00

7.6 Domaines

Fosse à lisier et aire de sortie au Chalet-de-la-Ville, travaux d'aménagement sur les domaines, diverses études sur les domaines, fermeture de la boucle d'autoroute au Solitaire.

Crédit voté	CHF 395'000.00	
Engagé	CHF 54'523.30	
Payé	CHF 0.00	
A réaliser	CHF 340'476.70	
Montant final estimé		CHF 395'000.00

7.7 Forêts

Construction d'un WC sec à la Fontaine des Meules, réfection d'une passerelle (1^{re} étape) sur la Vuachère.

Crédit voté	CHF 105'000.00	
Engagé	CHF 0.00	
Payé	CHF 0.00	
A réaliser	CHF 105'000.00	
Montant final estimé		CHF 105'000.00

7.8 Récapitulatif de la situation du crédit-cadre 2019

Montants indiqués en CHF

Travaux	Crédits votés	Montants engagés	Montants payés	A réaliser	Montants finaux estimés
7.1 Domaine public	575'000.00	193'246.91	38'626.17	343'126.92	575'000.00
7.2 Patrimoine vert	1'450'000.00	81'568.40	15'000.00	1'353'431.60	1'450'000.00
7.3 Plantages	160'000.00	3'200.00	0.00	156'800.00	160'000.00
7.4 Locaux service	160'000.00	8'954.75	179.00	150'866.25	160'000.00
7.5 Vignobles	405'000.00	86'788.00	41'920.95	276'291.05	405'000.00
7.6 Domaines	395'000.00	54'523.30	0.00	340'476.70	395'000.00
7.7 Forêts	105'000.00	0.00	0.00	105'000.00	105'000.00
Totaux	3'250'000.00	428'281.36	95'726.12	2'725'992.52	3'250'000.00

8. Projets par thématique pour 2020

8.1 Domaine public

8.1.1 Plantation d'arbres d'avenue, d'arbres de parc, d'arbres fruitiers et de vergers

Dans le but de lutter contre les îlots de chaleur, il est prévu la plantation d'arbres d'avenue ou l'amélioration des conditions de croissance d'arbres en place, notamment dans le cadre de modifications d'aménagements liés au domaine public, développées en concertation avec les services chargés de l'aménagement de l'espace public. Sont prévus également le renouvellement de l'arborisation dans les parcs historiques pour lesquels des plans de gestion sont à l'étude, ainsi que la plantation d'arbres dans les cours d'école.

Des projets sont notamment prévus à l'avenue de Provence, à l'avenue du Grey, au parc Mon-Repos, etc.

S'agissant des arbres fruitiers, leur rôle paysager (élément du paysage), environnemental (conservation de la biodiversité), social (le moment de la cueillette est l'occasion de réunir les habitants d'un quartier) et économique (production de fruits) sont reconnus. Comme annoncé dans le rapport-préavis N° 2017/18 « Réponse au postulat de M. Romain Felli "Une ville à croquer – des arbres fruitiers sur le domaine public" », la Municipalité s'est donc fixé comme objectif de planter au minimum une trentaine d'arbres fruitiers par année durant les dix prochaines années.

En termes de projets réalisés entre fin 2017 et 2019, plus de 100 arbres fruitiers ont été plantés, notamment au talus de Couvaloup, aux Prés-de-Vidy à l'avenue de Montelly, aux plantages de Victor-Ruffy et du Vallon, à la Vallée de la Jeunesse ou encore aux collèges de Malley et de la Sallaz, à la promenade des Vignes d'Argent, au parc des Boveresses et à la promenade du Bois-de-Beaulieu. En 2020, les actions de plantation de fruitiers se poursuivent à la promenade des Vignes d'Argent, à la nouvelle promenade de la Pontaise 15 et dans divers parcs et plantages lausannois. De plus, les vergers des domaines du Châtelard, de Rovéréaz et du Solitaire seront complétés et renouvelés. Des fruitiers seront également plantés dans les domaines viticoles de la Ville et autour des écoles.

Coût estimé : CHF 150'000.-

Financé par le Fdd : CHF 150'000.-

8.1.2 Travaux de réaménagement sur l'espace public

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de modifications d'aménagements liés au domaine public, développées en concertation avec les services chargés de l'aménagement de l'espace public, de

réaménagement de parcs en prenant en compte le programme de réhabilitation des places de jeux, à la demande d'associations de quartier et/ou dans le cadre de démarches participatives.

Les travaux envisagés concernent des actions de dégoudronnage, de fleurissement de pieds d'arbres, de plantation de plantes grimpantes, afin de végétaliser des murs et des façades, d'aménagement de mobilier urbain test, etc. Ces actions participent à lutter contre les îlots de chaleur en ville.

Coût estimé : CHF 250'000.-

Financé par le Fdd : CHF 78'000.-

8.1.3 Sécurisation du domaine public

Les travaux à engager concernent la modification de diverses barrières et murs parapets, dans l'espace public et les parcs.

De plus, la stratégie de sécurisation des fontaines et bassins du domaine public, validée par la Municipalité en juillet 2018, prévoit des mesures de sécurisation à prendre sur 23 objets dans le courant de la législature pour un montant estimé à environ CHF 242'400.- et à financer par les crédits-cadres 2018, 2019, 2020 et 2021. La priorisation des interventions est planifiée sur la base des risques et de l'avancement des études de détail pour chaque objet.

Coût estimé : CHF 218'000.-

8.1.4 Installation de bancs publics pour personnes à mobilité réduite (PMR) et de mobilier divers

Une partie des 1'600 bancs verts historiques installés dans les parcs et le long des promenades est progressivement remplacée. Par un simple dispositif ajouté au piétement du banc d'origine, l'assise est rehaussée et réorientée de manière à offrir un point de repos, il est ainsi plus aisé de se relever sans effort, ni aide. La pose de deux accoudoirs améliore encore le dispositif et le confort d'usage pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite. D'autre part, le SPADOM a développé un modèle de table de pique-nique qui répond aux exigences PMR et qui pourra prochainement être installé dans les parcs.

En termes de projets réalisés, plus de 70 bancs ont été munis du dispositif PMR, en particulier lors du réaménagement récent d'espaces publics ou du remplacement de bancs existants dans les parcs, avec pour principe d'équiper environ un banc sur trois en place. Les prochains bancs PMR seront installés, d'une part, dans le cadre des futurs réaménagements d'espaces publics et de places de jeux (Pontaise 15, Toises 14, parc des Fiches, etc.) et, d'autre part, en remplacement de bancs existants dans les principaux parcs urbains et parcs de quartier de la Ville.

Coût estimé : CHF 40'000.-

Financé par le Fdd : CHF 40'000.-

8.1.5 Plantages et potagers urbains

Créés depuis 1996 et augmentés d'année en année, les plantages lausannois permettent de mettre en œuvre le développement durable de manière concrète et quotidienne. D'un point de vue social, ils favorisent le lien dans les quartiers et donc une meilleure intégration des habitants (les locataires habitent tous à moins de cinq minutes du plantage et la zone de rencontre du plantage invite à faire connaissance).

D'un point de vue environnemental, les planteurs doivent cultiver de manière biologique. Les fleurs et les légumes qu'ils cultivent permettent en outre de diversifier la nature en ville. Enfin, d'un point de vue économique, pour les ménages à revenu modeste, l'apport d'une parcelle à cultiver est non négligeable. En complément des plantages, le rapport-préavis N° 2018/09 « Politique agricole urbaine : des balcons aux champs » prévoit d'installer des formes simplifiées de potagers urbains et collectifs issus de démarches participatives. Pour ces nouveaux potagers, il est prévu que le SPADOM contribue à la mise en place de processus participatifs et à la prise en charge d'une part des coûts de mise en œuvre par l'octroi de matériel (compost, planches pour carrés potagers, planches pour bacs

à compost, accès à l'eau). L'entretien sera assumé par les usagers/habitants, selon des règles fixées par la Ville. Les processus participatifs sont mis en place avec les différents acteurs des quartiers (associations, habitants, etc.). L'objectif est de réaliser trois à quatre nouveaux projets par an.

En 2019, les projets de plantage du Vallon B et du Levant, ainsi que le potager collectif de la promenade de la Sallaz géré par l'Association des habitants des Falaises ont pu être réalisés. Divers potagers collectifs sous des formes simplifiées ont vu le jour, notamment au collège de l'Eglantine, à l'école primaire de la Pontaise, à celle de Montchoisi, au gymnase du Bugnon et dans le parc d'Entrebois. En 2020, la réhabilitation d'un potager au chemin du Vanil, ainsi que le réaménagement du plantage de La Harpe sont d'ores et déjà prévus, de même que la réalisation de potagers collectifs sous diverses formes (en carrés ou en buttes par exemple), afin de répondre aux attentes de divers associations, collectifs et groupes d'enseignants.

Coût estimé : CHF 120'000.-

Financé par le Fdd : CHF 120'000.-

8.2 *Travaux de réfection des parcs et promenades*

8.2.1 Economies d'eau

Pour donner suite au rapport-préavis N° 2017/35 « Economiser l'eau pour et par les Lausannois », le SPADOM, qui a en charge un grand nombre de points d'eau et de fontaines, entreprendra des modifications techniques afin de diminuer les débits d'eau.

Coût estimé : CHF 50'000.-

8.2.2 Mise en conformité et sécurisation du réseau d'eau

Les normes en vigueur concernant la qualité de l'eau dans les parcs obligent à équiper l'ensemble des points d'eau avec des systèmes sécurisant le réseau d'eau potable pour éviter de la contaminer en cas d'accident.

Coût estimé : CHF 100'000.-

8.2.3 Aménagement des accès de la zone de dépôt de Montblesson

Des travaux d'aménagement des chemins sont nécessaires afin de pouvoir accéder à la zone de dépôt de Montblesson avec des véhicules et machines de fort tonnage.

Coût estimé : CHF 30'000.-

8.3 *Sécurité et entretien des bâtiments et locaux*

8.3.1 Plan de fermeture de l'ensemble des secteurs

Le SPADOM est au bénéfice d'un plan de fermeture (gestion des clés et des accès) datant des années septante. Afin d'avoir la possibilité de créer de nouvelles extensions et de rendre ce plan de fermeture compatible avec le système de contrôle des accès qui sera mis en place pour l'ensemble de l'administration communale (les clés seront informatisées), un nouveau système doit être installé.

Coût estimé : CHF 80'000.-

8.3.2 Rénovation de l'étanchéité et création d'une toiture végétalisée à l'avenue du Chablais 46

Le bâtiment administratif de l'avenue du Chablais 46 comprend une réception, les bureaux de la direction, de l'Unité administrative et de la Division espace public et paysage. Construit en 1960, il n'a fait l'objet d'aucun entretien lourd, excepté la rénovation des vitrages de la réception en 2018.

La toiture plate existante du bâtiment est revêtue d'une couche d'asphalte coulé qui présente des signes inquiétants de vieillesse. Il est proposé de remplacer l'étanchéité et d'isoler selon les normes en vigueur et, afin de montrer l'exemple, de créer une toiture végétalisée.

Coût estimé : CHF 100'000.-

8.3.3 Equipement d'exploitation et mobilier pour les locaux des jardiniers à la rue Saint-Martin 10-18

En 2017, le Conseil communal adoptait le préavis N° 2017/55 « Projet construction bâtiment rue St-Martin 10-12-14-16-18 – Constitution DDP grevant parcelle 10'417 en faveur FLCL – Demande crédit investissement PUR et service social – Octroi cautionnement solidaire et prêt chirographaire FLCL ». Il y était indiqué qu'il serait nécessaire de prévoir des investissements pour les équipements d'exploitation et les aménagements intérieurs des nouveaux locaux des jardiniers qui prendront place à la rue Saint-Martin 10-18.

Coût estimé : CHF 140'000.-

8.4 *Vignobles*

8.4.1 Surgreffage à l'Abbaye de Mont

Les vignes du vignoble de La Côte sont, d'une part, cultivées de manière hétéroclite en termes d'écartement des modes de culture et d'encépagement. D'autre part, la proportion de chasselas est trop importante et ne répond pas aux exigences du marché. Le surgreffage est une technique de changement de cépage qui permet un retour à la production plus rapide qu'une nouvelle plantation.

Coût estimé : CHF 30'000.-

8.4.2 Mise aux normes des murs de Lavaux – étape 1

Les murs et rampes de Lavaux doivent être mis aux normes de sécurité tout en respectant le patrimoine paysager.

Coût estimé : CHF 50'000.-

8.5 *Domaines*

8.5.1 Aménagements en lien avec la sécurité sur les domaines agricoles

Les domaines agricoles font l'objet de visites annuelles axées sur la sécurité. Le montant ci-dessous permet de mettre en œuvre les mesures à prendre en priorité.

Coût estimé : CHF 50'000.-

8.5.2 Travaux de réaménagement de l'appartement du domaine du Chalet Boverat

Le domaine du Chalet Boverat a été acquis par la Ville fin 2018. L'état de la partie habitable est plus que rustique et oblige la Ville à des travaux de réaménagement.

Coût estimé : CHF 100'000.-

8.6 *Forêts*

8.6.1 Cheminement au Bois de Sauvabelin – tronçon entre Clochatte et la piscine de Bellevaux

Certains cheminements dans les Bois de Sauvabelin ont déjà fait l'objet de travaux lourds d'entretien en 2016 (tronçons de la piscine de Bellevaux au Signal, du Pavement au lac et du lac à la Tour de Sauvabelin). Le tronçon de la Clochatte vers la piscine de Bellevaux est fortement dégradé et parfois difficilement praticable pour les personnes à mobilité réduite. La surface en revêtement bitumineux s'érode et présente des déformations. Il est prévu de réfectionner ce tronçon avec une finition en matériau graveleux de type gravier gras, d'en garantir la portance pour les besoins des travaux d'entretien forestier et d'assurer la gestion des eaux météoriques et de ruissellement par ré-infiltration.

Coût estimé : CHF 125'000.-

Financé par le Fdd : CHF 125'000.-

8.6.2 Travaux de rénovation à la tour de Sauvabelin

La tour de Sauvabelin vieillit et a besoin de soins annuels afin d'assurer sa survie. Les travaux consisteront à changer des poteaux de protection en bois demi-ronds usagés et des pieds de poteaux défectueux, ainsi que de remplacer des extrémités de marches afin d'assurer une bonne ventilation entre celles-ci et le limon.

Coût estimé : CHF 30'000.-

8.6.3 Mesures de stabilisation du talus du chemin du Calvaire

En 2018, un glissement de terrain a eu lieu à proximité du chemin du Calvaire. De par sa situation, plusieurs services de la ville sont impliqués dans les travaux de remise en état. La part des coûts pour le SPADOM est estimée à environ CHF 100'000.-. Le glissement est situé dans des forêts de protection. A noter que la Direction générale de l'environnement du Canton subventionnera ces travaux à hauteur de 70%. Cette subvention ne sera octroyée qu'au terme des travaux.

Coût estimé : CHF 100'000.-

8.7 Résumé des interventions envisagées en 2020

Comme rappelé à chaque préavis, la liste des objets peut subir quelques modifications liées à des impératifs de gestion, des urgences ou des opérations privées entreprises par des tiers.

Chapitre	Travaux envisagés	Montants en CHF	Financement Fdd
8.1	Domaine public	778'000.00	388'000.00
8.1.1	Plantation d'arbres d'avenue, d'arbres de parc, d'arbres fruitiers et de vergers	150'000.00	150'000.00
8.1.2	Travaux de réaménagement sur l'espace public	250'000.00	78'000.00
8.1.3	Sécurisation du domaine public	218'000.00	0.00
8.1.4	Installation de bancs publics pour personnes à mobilité réduite (PMR) et de mobilier divers	40'000.00	40'000.00
8.1.5	Plantages et potagers urbains	120'000.00	120'000.00
8.2	Travaux de réfection des parcs et promenades	180'000.00	0.00
8.2.1	Economies d'eau	50'000.00	0.00
8.2.2	Mise en conformité et sécurisation du réseau d'eau	100'000.00	0.00
8.2.3	Aménagement des accès de la zone de dépôt de Montblesson	30'000.00	0.00
8.3	Sécurité et entretien des bâtiments et locaux	320'000.00	0.00
8.3.1	Plan de fermeture de l'ensemble des secteurs	80'000.00	0.00
8.3.2	Rénovation de l'étanchéité et création d'une toiture végétalisée à l'avenue du Chablais 46	100'000.00	0.00
8.3.3	Equipeement d'exploitation et mobilier pour les locaux des jardiniers à la rue Saint-Martin 10-18	140'000.00	0.00
8.4	Vignobles	80'000.00	0.00
8.4.1	Surgreffage à l'Abbaye de Mont	30'000.00	0.00
8.4.2	Mise aux normes des murs de Lavaux - étape 1	50'000.00	0.00
8.5	Domaines	150'000.00	0.00
8.5.1	Aménagements en lien avec la sécurité sur les domaines agricoles	50'000.00	0.00
8.5.2	Travaux de réaménagement de l'appartement du domaine du Chalet Boverat	100'000.00	0.00
8.6	Forêts	255'000.00	125'000.00
8.6.1	Cheminement au Bois de Sauvabelin - Tronçon entre Clochatte et la piscine de Bellevaux	125'000.00	125'000.00
8.6.2	Travaux de rénovation à la tour de Sauvabelin	30'000.00	0.00
8.6.3	Mesures de stabilisation du talus du chemin du Calvaire	100'000.00	0.00
	Total des travaux envisagés en 2020	1'763'000.00	513'000.00

9. Impact sur le développement durable

En adoptant une stratégie de rénovation et de réhabilitation de ses parcs et domaines via ses crédits-cadres, la Municipalité agit en cohérence avec le développement durable. En effet, les rénovations prévues sont la garantie que les différents bâtiments, ouvrages ou espaces verts seront en bon état pour les années à venir, ceci dans le but d'assurer une bonne qualité de vie aux Lausannoises et Lausannois, ainsi qu'aux personnes de passage.

Les travaux financés par le Fonds communal pour le développement durable (Fdd) :

- 8.1.1 plantation d'arbres d'avenue, d'arbres de parc, d'arbres fruitiers et de vergers
- 8.1.2 travaux de réaménagement sur l'espace public (une partie)
- 8.1.4 installation de bancs publics pour personnes à mobilité réduite (PMR) et de mobilier divers
- 8.1.5 plantages et potagers urbains
- 8.6.1 cheminement au Bois de Sauvabelin – tronçon entre Clochatte et la piscine de Bellevaux

auront quant à eux des effets tant au niveau social, notamment par l'installation de bancs pour personnes à mobilité réduite, qu'environnemental, par la mise à disposition de plantages, la plantation d'arbres fruitiers et d'arbres d'avenue, la végétalisation de murs et de façades, ainsi que par la perméabilisation du cheminement dans le bois de Sauvabelin (qui prendra en compte l'accessibilité universelle).

10. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

L'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les parcs notamment est une préoccupation majeure de la Municipalité. L'installation de bancs publics avec des accoudoirs permettant à des personnes âgées ou à mobilité réduite de se relever sans aide répond à cette préoccupation. La création de tables de pique-nique répondant aux exigences PMR (bancs raccourcis permettant à une personne en chaise roulante de s'installer autour de la table) va dans ce sens.

11. Aspects financiers

11.1 Incidences sur le budget d'investissement

(en milliers de CHF)	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Dépenses d'investissements	261	375	375	375	377	1763
Recettes d'investissements (FDD)	-193	-80	-80	-80	-80	-513
Recettes d'investissements (subvention cantonale)	0	0	0	0	-70	-70
Total net	68	295	295	295	227	1180

Le montant inscrit au plan des investissements 2019-2027 s'élève à CHF 1'763'000.-.

11.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Personnel suppl. (en EPT)	0	0	0	0	0	0	0
(en milliers de CHF)							
Charges de personnel	0	0	0	0	0	0	0
Charges d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0
Charges d'intérêts	0	17.2	17.2	17.2	17.2	17.2	86.0
Amortissements	0	250.0	250.0	250.0	250.0	250.0	1250.0
Total charges suppl.	0	267.2	267.2	267.2	267.2	267.2	1336.0
Diminution de charges	0	0	0	0	0	0	0
Revenus	0	0	0	0	0	0	0
Total net	0	267.2	267.2	267.2	267.2	267.2	1336.0

Calculés sur la base d'un taux d'intérêts moyen de 2.5%, les intérêts théoriques moyens développés par le présent préavis s'élèvent à CHF 17'200.- par année, à compter de l'année 2021.

En fonction de la durée d'amortissement de cinq ans, les charges d'amortissement annuelles s'élèvent à CHF 250'000.- et seront comptabilisées à partir de l'année 2021.

S'agissant principalement de travaux de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation, ces dépenses n'entraînent pas d'autres charges de fonctionnement.

12. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2019 / 41 de la Municipalité, du 10 octobre 2019 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'763'000.- pour couvrir les frais relatifs à la rénovation, à l'adaptation et à la réhabilitation des parcs et domaines pour l'exercice 2020 ;
2. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 par le budget du Service des parcs et domaines, rubrique n° 4510.331 ;
3. de faire figurer sous la rubrique n° 4510.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
4. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées ;
5. d'accepter le prélèvement sur le Fonds communal du développement durable pour un montant total de CHF 513'000.- et de porter ce prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter